



Cabinet du Secrétaire d'État chargé des Transports

Paris, le 9 octobre 2009



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dominique BUSSEREAU et Altero MATTEOLI lancent une étape décisive pour le développement du ferroutage entre la France et l'Italie

Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat chargé des Transports et Altero MATTEOLI, Ministre italien des Infrastructures et des Transports, ont signé vendredi 9 octobre, en marge du conseil des ministres des transports de l'Union européenne à Luxembourg, un accord **sur le futur service de ferroutage entre la France et l'Italie.**

Plus de 100 000 poids lourds ont été transportés, depuis 2003, par le service expérimental d'autoroute ferroviaire alpine, opéré par une filiale commune entre SNCF et Trenitalia, avec quatre aller-retours quotidiens.

Les Etats ont affirmé leur volonté de développer cette autoroute ferroviaire par une concession de service public. La consultation internationale lancée dans prochains jours permettra de désigner le futur opérateur.

L'objectif est de transférer 100 000 poids lourds par an sur la future autoroute ferroviaire et de diminuer ainsi le trafic routier dans les vallées alpines. Le service devrait être étendu avec la création d'un nouveau terminal en région lyonnaise.

Le lancement de la consultation, autorisé par cet accord, concrétise un des engagements du Gouvernement pour le fret ferroviaire annoncés par Jean-Louis BORLOO et Dominique BUSSEREAU le 16 septembre 2009.

Cet accord s'inscrit dans la stratégie globale des deux Gouvernements de développer dès à présent le report modal sur la ligne existante afin de préparer, tout au long des quinze prochaines années, la mise en service et la montée en puissance de la nouvelle liaison ferroviaire Lyon-Turin.

Contact presse :

Lorène THIEBAUT

01 40 81 77 34